

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Lettre d'information #2
Juin 2023

INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Le 23 mai dernier, Yannick Fouet, vice-président à Vitré Communauté en charge de l'agriculture et Patricia Hamon, chargée de mission ont dressé un état des lieux de l'agriculture du territoire aux membres du conseil de développement. Ces derniers vont être amenés à réfléchir dans les mois à venir à la question suivante « Agriculture : comment concilier enjeux environnementaux, sociaux et économiques ? » en abordant 8 thématiques.



Un chiffre clé

6 Les emplois liés à l'agriculture représentent 6 % des emplois du territoire.

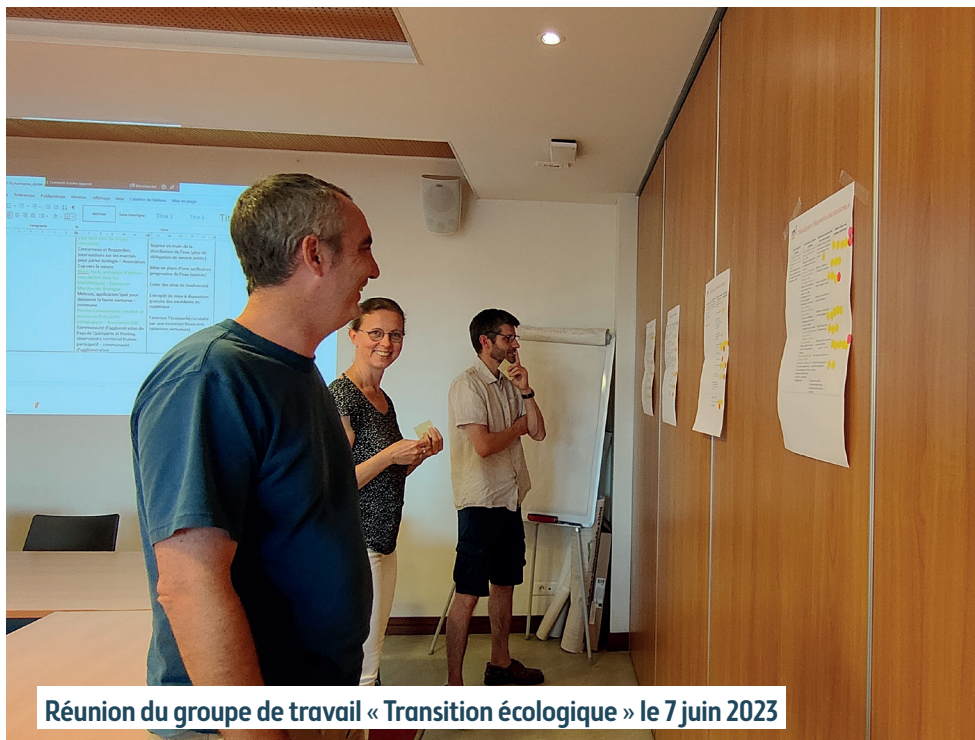


ZOOM SUR LES TRAVAUX EN COURS

D'ici l'été, le conseil de développement émettra un avis concernant le plan d'action du contrat local de santé et le programme local de l'habitat.

Quatre membres ont été désignés pour siéger au comité de pilotage du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 23-28 et un membre pour siéger au comité de pilotage du schéma d'aménagement des zones d'activités et d'accueil des entreprises.

Un nouveau groupe de travail va être mis en place courant juin concernant le sujet de l'enseignement supérieur : comment favoriser l'émergence de nouvelles filières de formation ?



Réunion du groupe de travail « Transition écologique » le 7 juin 2023

ACTUALITÉS

GRUPE DE TRAVAIL « ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE » : OÙ EN EST-ON ?

Depuis le début de l'année, le groupe de travail « accélérer la transition écologique » s'est réuni à 5 reprises :

- **en janvier** : synthèse de l'état d'avancement de la réflexion, suivie d'un échange sur la proposition de programme de travail pour le 1^{er} semestre 2023 ;
- **en mars** : rencontre avec M. Restif, vice-président de Roche aux Fées Communauté en charge de la transition énergétique, climatique et environnementale afin qu'il nous présente la politique -très volontariste- conduite depuis de nombreuses années par cette intercommunalité dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, et plus globalement pour lutter contre le réchauffement climatique ;
- **en avril** : rencontre avec M. Bévière, vice-président de Vitré communauté en charge des transitions énergétique et écologique, de la biodiversité, du paysage et de l'environnement qui nous a fait part de l'état d'avancement des actions prévues au plan climat air énergie territorial (PCAET), ainsi que celles à venir ;
- **en mai** : travail du groupe en format « atelier », et formulation de propositions d'actions dans les domaines de l'énergie, du bâtiment et de l'habitat, de la préservation des ressources, de la qualité de l'air et du sol, et de l'économie circulaire ;
- **en juin** : poursuite du travail engagé en mai. L'objectif étant de finaliser la contribution après l'été, parallèlement à un travail -en sous-groupe- visant à préparer une conférence, qui pourrait se tenir à l'automne, et dont les intervenants seraient des universitaires, membres du Haut Conseil Breton pour le Climat.



PORTRAIT D'ANNE-LAURE CHARBONNIER

Membre du conseil de développement de Vitré Communauté,
représentante de l'association EVEIL.



Vous faites partie du collège des forces vives et vous représentez l'association EVEIL. Quelles sont les missions de l'association ? Quelles sont les dernières actions que vous avez entreprises ?

L'association EVEIL est un réseau d'entreprises. L'objectif premier de l'association EVEIL était de regrouper les entreprises volontaires pour réfléchir sur le sujet de l'écologie industrielle. Peu à peu, le club d'entreprises a élargi son champ d'actions à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Les adhérents recherchent un partage d'expérience autour des thématiques de l'énergie, de l'eau, des déchets par exemple ainsi qu'une mutualisation des services et des moyens, notamment en matière de formation.

EVEIL souhaite élargir sa cible aux TPE. Dans ce cadre et afin de faire connaître la structure, un évènement sur le sujet de la RSE était organisé en juin 2023 en collaboration avec le Club Grand S, le Campus des métiers Fougères-Vitré et le FIVE.

Concernant une des actions phares de l'association, je citerais le challenge mobilité. Initié en 2017, ce challenge incite, pendant deux semaines, les collaborateurs des entreprises participantes et leurs proches à privilégier le covoiturage, l'utilisation du vélo, les transports en commun ou bien encore la marche à pied dans l'objectif de réduire son empreinte carbone. L'édition 2022 a rassemblé 14 entreprises rassemblant près de 500 personnes générant un gain de près de 9 tonnes de carbone, NDLR.

Quelles ont été les motivations de votre candidature au sein du conseil de développement de Vitré Communauté ?

Deux principales motivations ont guidé mon choix de rejoindre le CODEV. La première étant d'y trouver un espace de dialogue et d'expression entre la société civile et les élus et de contribuer à l'élaboration des politiques publiques. La seconde étant de recréer du lien avec les collectivités territoriales et d'acquérir une meilleure connaissance de leur fonctionnement et compréhension des problématiques de mon territoire.

En m'engageant au sein du CODEV, j'y ai trouvé une véritable dynamique ainsi qu'une écoute de toutes les parties prenantes. On ressent de la part de Vitré Communauté une volonté d'associer la société civile et de faire vivre l'instance.

Vous avez intégré le conseil de développement lors de sa mise en place en octobre 2021. Sur quel(s) sujet(s) vous êtes-vous investie ?

Les sujets environnementaux et sociétaux traités au sein du conseil de développement ont attisé ma curiosité. J'ai ainsi participé à des réunions des groupes de travail sur la mobilité, le contrat local de santé ou encore les transitions écologiques.

Y-a-t-il d'autres sujets que vous souhaiteriez voir aborder dans cette instance ? Pourquoi ?

En matière de transitions, les changements de comportement étant un des leviers d'action, la pédagogie s'avère essentielle pour y parvenir. A l'image de ce que nous avons lancé avec EVEIL pour le challenge mobilité, je pense que le CODEV peut s'emparer de sujets de sensibilisation des citoyens et proposer des solutions concrètes aux élus.

Si je vous dis « participation citoyenne » à quoi pensez-vous ? Avez-vous une clé à nous délivrer pour une participation réussie ?

Qu'elle soit individuelle ou collective, la participation citoyenne renvoie à la notion d'engagement. Il faut avoir l'envie d'agir.

L'approche descendante ne correspond plus aux aspirations de la population, la démocratie participative est devenue, aujourd'hui, incontournable. Aussi, il faut se doter des moyens nécessaires à son déploiement.

Quels sont les recommandations que vous soumettriez auprès d'un citoyen souhaitant rejoindre le CODEV de Vitré Communauté ?

Je lui ferais part de la dynamique et la motivation du groupe ainsi que de la puissance du collectif qu'il pourrait y trouver. Les thématiques, aussi, sont un atout pour donner envie à de nouveaux membres de s'investir.

FOCUS SUR LE PROGRAMME DE L'HABITAT DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Le service Habitat, rattaché à la Direction Transition écologique, Mobilités, Habitat, assure la déclinaison opérationnelle du programme d'actions inscrit dans le Programme local de l'Habitat (PLH).

À la fois feuille de route et boîte à outils, le Programme Local de l'Habitat prend en compte les préoccupations sociales et environnementales afin de répondre à trois objectifs principaux :

- dégager une politique locale de l'habitat avec l'ensemble des acteurs du logement et formuler une stratégie d'intervention partenariale à l'échelle du territoire de la collectivité ;
- définir des objectifs concrets en matière de création et de requalification de logements pour mieux accompagner les parcours résidentiels des ménages dans le territoire ;
- affirmer l'action publique en matière d'habitat, en influant davantage sur l'évolution de l'offre de logements et en consolidant les compétences de pilotage du PLH et de son évaluation.

Le Programme Local de l'Habitat de Vitré Communauté est en cours de révision pour s'adapter au plus près aux besoins du territoire (2024-2029).

AGENDA

- 20.06 à 18h30 : lancement du groupe de travail « Enseignement supérieur »
- 21.06 à 17h30 : réunion du comité d'animation
- 27.06 à 18h30 : réunion du groupe de travail « Agriculture »
- 04.07 à 18h30 : présentation du plan d'action du programme local de l'habitat de Vitré Communauté
- 26.09 à 18h00 : assemblée plénière
- 12.10 : visite de l'Assemblée nationale

